



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT DE LA
METROPOLE DE LYON**

ARRETE N° 2017-05-04-R-0368

commune(s) :

objet : **Arrêté conjoint avec l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes - Extension de la capacité du foyer d'accueil médicalisé (FAM) l'Orée des Balmes en vue de la création d'un accueil de jour médicalisé Horizon de 14 places**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de la vie en établissement

n° provisoire 7444

Nombre de pièces	Désignation des pièces ci-après annexées
1	Arrêté n° 2017/DSHE/DVE/ESPH/01/02 du 27 mars 2017 pris conjointement entre l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon